



# NOTE SUR LE TRAVAIL D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

CELSA

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE (PARIS IV)

École des Hautes Études en Sciences de l'Information et de la  
communication

DÉPARTEMENT MÉNAGEMENT ET COMMUNICATION  
INTERCULTURELLES

CAHIER D'INFORMATION  
SUR LE TRAVAIL D'ETUDE ET DE RECHERCHE

Master Professionnel 1<sup>ère</sup> année  
Option : Ménagement et communication interculturelles

Formation Initiale

Année universitaire 2005–2006

## AVANT-PROPOS

Ce document vous est proposé afin de vous aider à rédiger un travail mémoire conforme aux règles d'élaboration d'une recherche appliquée, ainsi qu'aux conventions typographiques et éditoriales de notre établissement.

Nous vous rappelons que la date de soutenances, sont à respecter impérativement. N'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse, de mail, de téléphone afin que nous puissions vous contacter à tout moment.

Nous sommes, bien sûr, à votre disposition pour tout entretien, renseignement, conseils divers en vue de vous aider à progresser dans un travail, dont il ne faut pas perdre de vue les enjeux universitaires mais aussi professionnels.

A tous bon courage!

## Le Travail d'Études et de Recherche (TER)

En conclusion de ses études théoriques, l'étudiant inscrit en Master 1 rédige un travail d'études et de recherche appliquée en sciences de l'information et de la communication. Le sujet de ce travail d'études et de recherche doit être en adéquation avec la formation reçue et donc la spécialisation choisie. Il peut, sans que cela soit une nécessité, être lié à l'expérience du stage. Il est, d'une manière générale, lié à un domaine professionnel auquel l'étudiant se destine.

Le travail et de recherche de Master 1 a pour objectif de faire progresser la

connaissance dans un domaine à caractère professionnel : il s'agit donc d'une recherche appliquée. La recherche appliquée est orientée vers la transformation ou l'amélioration d'une situation. Son but est d'apporter, sur la base d'une solide analyse théorique de l'existant, des explications aux phénomènes observés et analysés.

Le travail d'études et de recherche de Master 1 diffère de rapport de stage ou de rapport d'entreprise parce qu'il dépasse une démarche empirique et ponctuelle pour la restituer dans un cadre élargi proposer un modèle explicatif.

Il s'inscrit dans une démarche de recherche inter-disciplinaire propre aux sciences de l'information et de la communication. Il peut donc s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines, sciences de gestion, sciences sociales pour nourrir la réflexion.

## I. CARACTERISTIQUES ET EXIGENCES DU TER

1. Il résulte d'une recherche appliquée et se doit d'apporter une contribution significative à la résolution de problèmes concrets au terme d'une double approche,

*Ce travail doit donc partir de l'énoncé précis d'un problème réel et actuel dont la résolution répond à une attente professionnelle et/ou sociale impliquant nécessairement un intérêt pour les sciences humaines.*

2. Il conduit à formuler un cadrage opératoire dont découlent des questions précises.

*Le problème identifié fait naître diverses questions interdépendantes, constituant autant de voies de recherche et indiquant les objectifs à atteindre. Elles structurent du même coup la problématique en vue de la résolution du problème initial.*

3. Pour atteindre ses objectifs, l'étudiant doit donc effectuer et légitimer un certain nombre de choix méthodologiques en vue de la collecte des données pertinentes, de leur traitement et de leur analyse.

*Un état des lieux et des connaissances disponibles sur la question s'impose, préalablement d'hypothèses et au choix d'un plan d'enquête ou d'études propre à les valider*

*Les méthodologies proposées supposent notamment l'aptitude à la recherche documentaire et la maîtrise des outils de recueil et de traitement de l'information.*

4. Le TER comprendra 50 pages (tolérance : 45/50 pages maximum) ; il sera organisé selon les critères suivants :

- L'introduction présentera la recherche et sa démarche.
- Il s'agit bien sûr de conceptualiser une problématique forte, et de soumettre des hypothèses.
- Un exposé des différentes méthodologiques pertinentes doit être proposé, les choix doivent être justifiés (entretiens, analyse sémiologique et/ou analyse de contenu...), mais compte tenu du nombre de pages et du temps imparti, l'étudiant devra choisir une seule de ces méthodologies et la mettre en œuvre.

Il est donc logique que les hypothèses ne soient pas obligatoirement toutes vérifiées lors des conclusions.

Ce travail devra également rendre compte de l'appropriation des lectures faites et ancrer la recherche dans un contexte théorique.

5. Il lui faut ensuite rendre compte des résultats obtenus, des réponses découvertes, des solutions avancées au moyen d'un plan adapté.

*Il n'existe pas de plan type ni de nombre de parties prédéterminé. Néanmoins, le plan choisi doit être démonstratif, donc logique et progressif. Il doit aussi être relativement équilibré dans ses parties.*

6. Il aboutit à une mise en perspective des apports, propose éventuellement un recadrage conceptuel des interrogations initiales, développe besoin une appréciation distanciée et "critique" des pratiques professionnelles observées sur le terrain.

*L'aptitude à la conceptualisation est donc une des qualités premières des mémoires en ce qu'elle conjugue les référents théoriques, les résultats des analyses, leur interprétation et la dimension critique propre aux travaux universitaires.*

7. Il peut enfin, le cas échéant proposer une stratégie argumentée pour l'action qui prouve ainsi l'aptitude de l'auteur à se placer dans une position professionnelle qui intègre sa culture en sciences humaines.



*La conclusion est une partie essentielle du TER. Elle fait le point par rapport aux objectifs de départ (sont-ils atteints? sinon pourquoi?) et présente les perspectives de prolongement du travail.*

Rappelons qu'il est normal que les conclusions soient partielles, puisqu'une seule méthodologie doit être mise en œuvre.

### **1. Le suivi pédagogique**

L'étudiant est conseillé par deux personnes tout au long de l'élaboration de son TER : l'universitaire et le rapporteur professionnel.

#### a. L'universitaire

Maître de Conférences, Assistant, ou Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche du CELSA, il est chargé de suivre l'élaboration et la rédaction du TER sur le plan théorique et méthodologique. Il est ainsi amené à aider l'étudiant à atteindre les objectifs que le CELSA assigne au TER.

#### b. Le rapporteur

Après avoir défini son sujet de recherche, l'étudiant choisit un rapporteur professionnel parmi les professeurs associés, les chargés de cours du CELSA ou à défaut parmi les professionnels extérieurs en accord avec le (ou/la) responsable de formation. Les principaux critères du choix sont la compétence dans le domaine dont relève le sujet et l'implication potentielle du rapporteur dans la recherche envisagée.

Sa maîtrise du domaine professionnel de référence le qualifie pour aider l'étudiant à trouver l'approche la plus pertinente de son sujet. Il lui appartient également de donner son avis sur la démarche et les recommandations avancées.

Il serait donc raisonnable de la part de l'étudiant, d'écrire au rapporteur pressenti ou de lui demander un entretien pour l'informer de son intention de préparer un TER, des thèmes possibles sur lesquels celui-ci portera, et de son désir d'être dirigé par lui conjointement avec le (ou la) responsable pédagogique. Si l'étudiant n'est pas suffisamment connu du rapporteur, il peut joindre à sa correspondance, ou lui donner en mains propres un CV détaillé, auquel il ajoutera ses projets universitaires et professionnels.

### **2. Le sujet du TER**

Avant, comme pendant le stage, l'étudiant doit réfléchir à quelques projets de TER possibles. Ceux-ci peuvent soit résulter d'une prospection, plus ou moins systématiquement entreprise, lors des TD, soit être imaginé à l'occasion du stage. La toute première démarche consiste à sélectionner quelques uns de ces projets – à moins qu'un seul n'ait émergé –, à en préciser les contours, à juger de leurs tenants et aboutissants et, enfin, à évaluer leur intérêt et leur difficulté. Cette première sélection laisse donc en présence trois ou quatre avant-projets.

*La formule heureuse consiste à choisir un sujet limité, mais à le restituer dans une perspective plus large.*

## 2.1 Le stage et le TER

La nature des travaux confiés à l'étudiant détermine la forme du TER. On peut schématiquement distinguer trois types de situation :

- L'étudiant se voit confier la responsabilité complète d'une étude (choix de la méthodologie, recueil de la documentation, enquête, mise en forme,...).
- L'étudiant participe à une ou plusieurs étapes d'une étude ou d'un projet en cours (par exemple : recherche de documents, interviews, dépouillement ou synthèse).
- L'étudiant accomplit des travaux relevant de l'activité normale d'un service mais n'ayant pas nécessairement un lien entre eux.

**Dans le premier cas,** l'étudiant constituera le sujet même du TER. Toutefois, celui-ci ne saurait se limiter à un compte-rendu de résultats.

- rappeler les objectifs et la démarche intellectuelle suivie,
- justifier le choix de sa méthodologie,
- montrer l'intérêt des résultats obtenus,
- procéder à l'analyse critique de l'étude dans une perspective dépassant le cadre de l'entreprise (Quelle est son efficacité? Quelles sont ses limites? Quelle est sa valeur?...).

**Dans le deuxième cas,** les travaux effectués par l'étudiant peuvent constituer, en partie seulement, la matière du TER. L'étudiant devra par ailleurs :

- situer la ou les phases du travail à laquelle (ou auxquelles) il aura participé dans le processus complet du projet ;
- montrer l'importance de cette (ou de ces) étape (s) et ses prolongements dans la suite de l'étude ;
- et, comme dans le premier cas, procéder à une analyse critique.

## Dans le troisième cas,

les tâches ne pouvant fournir telles quelles un terrain d'enquête ou d'observation exploitable, l'étudiant devra, après quelques semaines de stage et à partir des travaux effectués, définir avec son responsable pédagogique une méthodologie s'appuyant davantage sur des lectures, des entretiens ou des études déjà menées.

Deux types de TER peuvent donc être envisagés, les uns centrés sur leur terrain (problématique opérationnelle), les autres orientés vers la conceptualisation et la théorisation (problématique de recherche).

Quoiqu'il en soit, l'auteur du TER ne peut pas être simple commentateur ou spectateur. Il doit participer, s'engager à :

- il peut se mettre à la place de quelqu'un dont il soutient l'idée ;
- il peut faire part de sa propre expérience ou de celle d'un autre ou devoir tirer parti des deux.

Mais il doit également tenir compte des destinataires :

- une ou plusieurs personnes
- organisme
- une société
- le jury de soutenance
- et les autres "chercheurs" étudiants

## 2.2 Le sujet proprement dit

À cause du caractère spécifique du TER, le sujet doit être bien circonscrit ; il illustre de préférence une seule idée, un cas particulier qui peut faire partie ou non d'un tout :

Exemple : non pas la communication institutionnelle, mais la construction de l'image de l'entreprise IBM à travers sa politique communication.

Le sujet doit amener l'étudiant à effectuer une recherche approfondie :

- mettant en œuvre un grand nombre de connaissances antérieurement ou nouvellement acquises, et organisées dans le cadre d'une réflexion originale ;
- conduisant à une information "scientifique" nouvelle, c'est-à-dire un progrès perceptible dans le domaine concerné ;
- se traduisant, enfin, par un document rigoureux dans sa démarche intellectuelle, clair dans sa formulation et agréable à la lecture.

### 3. Quelques rappels de méthodologie

Une recherche ne peut s'envisager hors d'un cadre théorique de référence et des concepts fondamentaux qui le caractérisent. Il existe un nombre important de grandes théories explicatives et il faut choisir d'inscrire ses travaux dans le cadre de l'une d'entre elles. Veut-on rendre compte du choix de consommation des médias? Il faut pour cela avoir quelque idée de la relation entre l'individu et les médias. Et choisir parmi les théories qui entendent rendre compte des choix (le déterminisme social et culturel, l'homo oeconomicus...).

Sélectionnez donc un ou plusieurs thèmes d'étude éventuels; cernez leurs contours et évaluez les difficultés et l'intérêt à court et moyen terme qu'ils présentent.

Vous devez viser des objectifs raisonnables en ce qui concerne :

- l'accès au terrain de recherche
- l'accès aux documents
- l'appui des personnes compétentes, etc.

Faites part à votre responsable pédagogique de vos avants-projets, des

raisons de l'intérêt que vous leur portez, des facilités ou des difficultés matérielles que vous entrevoyez, vos possibilités d'accès à des terrains de recherche ou à des centres de documentation, des prolongements futurs de cette étude, etc.

#### 3.1 La problématique

L'avant projet étant accepté par votre rapporteur universitaire, vous avez à dégager des significations cachées, confirmer ou infirmer des hypothèses de travail, défendre des position. Cet ensemble de tâches constitue la problématique de votre recherché. La problématique fixe avec netteté la question à laquelle vous souhaitez apporter une réponse. Distinguez bien problématique de recherche (théorique) et problématique opérationnelle et ce, dans un cadre théorique délimité. L'obligation de les présenter par écrit et de façon cohérente vous conduira à préciser vos idées.

#### 3.2 Les orientations bibliographiques

Il faut distinguer de simples références bibliographiques d'une bibliographie raisonnée, thématique.

- Dans le premier cas, il s'agit d'une liste suivant généralement l'ordre alphabétique des ouvrage ayant contribué à l'élaboration du travail d'études et de recherche.

- Dans le deuxième cas, on se propose de recherche tout ouvrage général ou particulier ayant un rapport avec le sujet, de les ordonner dans un but précis et de permettre ainsi à quiconque désirerait ou poursuivre la recherche d'avoir une étude complète en la matière.

Il faut alors tenir compte des :

- Ouvrages d'études générales ;
- Ouvrages d'études spécifiques ;
- Ouvrages en langue française ;
- Ouvrages en langue étrangère et leurs traductions éventuelles ;
- Articles de presse (journaux, revues, etc...) ;
- Articles de presse en langue étrangère ;
- Colloques et conférences, thèses et mémoires ;
- Interviews radiophoniques ou télévisées ;

Et tout autre matériau ayant trait de près ou de loin au sujet du TER.

Il est donc nécessaire de prendre des notes complètes chaque fois que l'on découvre un ouvrage susceptible de faire partie de la bibliographie.

### 3.3 Recueil des données, matériaux d'enquête

Cette expérimentation sur le terrain doit exploitée en fonction des filières de réflexion. Il est donc nécessaire pendant le stage de tenir compte de la dualité de l'expérience vécue : il est donc recommandé de recueillir sur le terrain le plus grand nombre de données qualitatives et quantitatives, par exemple au moyen de :

- sondages, enquête : nécessité de savoir comment préparer des enquêtes, puis comment tirer parti de ces enquêtes...
- questionnaires : nécessité de savoir comment préparer un questionnaire, comment le rédiger, comment l'exploiter, échantillonner (à qui adresser un questionnaire)...
- statistiques : nécessité de connaître les difficultés d'interprétation des statistiques.

Tout ce qui aura été son stage, l'étudiant commence par noter chaque jour le résultat

de ses entretiens, observations, réflexions... C'est le "journal de bord"

## 4. Elaboration du TER

### 4.1 1<sup>ère</sup> étape

- Noter chaque jour le résultat de ses entretiens, observations, réflexions... ;
- Une fois le sujet, ou le cadre de recherche arrêté, entreprendre une recherche bibliographique en prenant note des ouvrages retenus selon un classement thématique et alphabétique. Ne pas oublier de relever sans attendre toutes les références.

### 4.2 2<sup>ème</sup> étape

- Choisir et définir les outils de travail en fonction du sujet définitivement établi ;
- Proposition et "plan d'action" détaillé : il existe de nombreuses techniques de collecte des données (enquête, sondage, interview, questionnaire, analyse de contenu observation participante, etc...).
- Ce qui importe, c'est la capacité à produire de l'information pertinente.
- Attention aux biais susceptibles de fausser les observations et d'induire en erreur (technique d'échantillonnage, représentativité, significativité des résultats chiffrés...).

### 4.3 3<sup>ème</sup> étape

- Regroupement des données et travaux suivant le plan établi ; un cadre théorique bien délimité. Le passage du fait à l'interprétation est toujours un moment délicat.
- Modifications éventuelles du plan ;
- Première rédaction.



## 5. Rédaction du travail d'étude et de recherche

### Le plan et ses caractéristiques

Le plan est l'un des principaux facteurs de réussite du TER, en matière d'analyse aussi bien que présentation. Il doit être à la fois souple et rigoureux, et là réside sa difficulté :

- souple car donnant lieu à des enrichissements au cours des recherches ;
- rigoureux dans sa structure car, en fait, il n'y a pas plusieurs plans, mais un seul qui s'adapte aux données nouvelles.

On doit donc tenir compte de ce double aspect :

- une ossature ou structure stable ;
- un contenu évolutif ou parties du plan en développement.

### 5.1 Il y a généralement trois types de plan :

#### • Le plan indicatif

Il se construit dès le début du travail après avoir défini l'objet d'étude. Il découle directement de cette définition, logique oblige! Enfin fait, il matérialise et visualise les principales dimensions du TER.

Indicatif et bref, il est appelé à être complété, transformé. C'est une première image du travail à accomplir.

#### • Le plan opérationnel

Le plan indicatif est commenté, développé au fur et à mesure que vous avancez dans votre étude. C'est la phase du plan opérationnel détaillé. Il contient également la définition des tâches qu'il vous appartient de réaliser ou d'élaborer pour chaque chapitre.

Planification du travail et contrôle de son avancement

Les "zones d'ombre" sont autorisées!

#### • Le plan de rédaction (projet de TER)

Explicite et détaillé, il expose la démarche et les résultats obtenus.

### 5.2 Son ossature ou structure externe :

L'idée traditionnelle que l'on a d'un plan subsiste encore, soit :

#### • introduction

Des objectifs multiples sont assignés à l'introduction qui n'est pas seulement un enchaînement de considérations générales ou particulières, théorique ou concrètes, elle a des missions précises :

- vous y justifiez vos choix majeurs, en particulier celui du thème de recherche
- vous insistez, le cas échéant, sur la façon spécifique dont vous les traitez ;
- l'introduction doit, comme conséquence logique, évoquer, et de façon si possible originale, les grandes lignes du plan de votre étude.

La longueur de l'introduction doit être proportionnelle, en gros, à celle de l'ouvrage.

#### • développement ou parties ou "corps" du TER (2 ou 3)

Le "corps" est le texte principale, le "développement", la présentation des informations, des analyses, des arguments, des thèses...

- Il est conseillé de maintenir le même nombre de subdivisions dans les divisions supérieures (parties, chapitres, sections...).

◦ La règle de l'équilibre des subdivisions impose que les subdivisions de même niveau aient un ampleur identique (une quarantaine de pages par chapitre, une vingtaine par section).

- A un niveau donné de division, les intitulés auront une longueur et une forme comparables.

- Les rubriques qui exposent les faits précèdent celles qui sont consacrées aux idées ; les descriptions précèdent les analyses, les explications et les synthèses.

- **conclusion.**

La conclusion devra être nuancée, reflétant vos doutes ou les questions que vous vous posez encore, qui peuvent

annoncer une “ouverture” sur une étude future.

La concision est l'une des qualités majeures de la conclusion.

Mais encore faut-il l'adapter à noter double exigence, c'est-à-dire à un sujet dont le caractère est à la fois professionnel et universitaire :

Travail pratique	Travail de réflexion
<ul style="list-style-type: none"> <li>• stage (pratique)</li> <li>• sondages, enquête</li> <li>• questionnaires</li> <li>• statistiques</li> <li>• recherche annexes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• stage (observation)</li> <li>• recherche bibliographique</li> <li>• fiches de lecture</li> <li>• expériences, analyses</li> <li>• liens entre des concepts de même nature ou complémentaires</li> </ul>
• Développement	

### 5.3 Son contenu ou structure interne :

C'est ce qui constitue le “corps” du TER qui est le résultat d'un travail pratique et d'un travail de réflexion.

### **Conclusion**

La recherche fait progresser la connaissance, en confirmant les hypothèses de départ ou, le cas échéant, en les infirmant: reconnaître une impasse est aussi un moyen de faire avancer la connaissance. La réalité est souvent plus riche et plus nuancée que les hypothèses qu'on élabore.

On met souvent en évidence d'autres faits que ceux auxquels on s'attendait et d'autres relations qui ne doivent surtout pas être négligés...

Dans ce cas, l'analyse des informations a une deuxième fonction : interpréter ces faits inattendus, revoir ou affiner les hypothèses afin que, dans la conclusion, on puisse suggérer des améliorations de son propre modèle d'analyse ou proposer des pistes de réflexion pour l'avenir.

La recherche est de nature démonstrative même si en sciences humaines les déductions sont rarement aussi rigoureuses qu'en mathématique. Une preuve absolue est rarement apportée. La logique du probable, du plausible et des “faisceaux de présomption” prend le plus souvent la place de la preuve absolue.

*(suite dans le prochain numéro)*